

### 3.6 Maille

#### Description du site et des aménagements :

Le Bois de la Maille contient plusieurs types de plans d'eau, aménagés récemment :

- Dans le haut du bois, une mare a été creusée.
- Au sud de la forêt, à côté d'une grange, une zone humide a été réalisée comprenant un réservoir d'environ 150 m<sup>2</sup>.
- Un réseau de quatre petites mares.
- Une prairie humide partiellement inondée.

Cet ensemble ainsi que la mare du haut du bois constituent les deux zones de reproduction de batraciens de la surface étudiée et c'est donc sur ceux-ci que porte cette étude. Le bois est également traversé du nord au sud par un ruisseau, le Nant de la Maille, au bas duquel se trouvent trois déversoirs.



Fig.3.6.1 : Cartographie du site de la Maille avec les zones de reproduction de batraciens représentées.

Le bois se situe à environ 300 mètres à l'ouest des marais de Mategnin. Il jouxte les bois de Tollot et de Sève qui se situent à l'ouest. Le reste des alentours du bois est occupé par des terrains agricoles qui laissent place au sud-est au CERN, au sud-ouest à l'agglomération de Meyrin et au nord-est à une route (la D35).

Cette étude représente le premier suivi batrachologique effectué depuis les aménagements susmentionnés. Nous n'avons malheureusement pas eu accès aux informations relatives aux plans de gestion et aux travaux récemment effectués ainsi qu'aux vocations des différents sites décrits ci-dessus.

**Visites 2013 :** Passages effectués le 27.03, 29.03, 30.03, 05.04, 07.04, 09.05, 10.05(N), 30.05, 03.06(N), 09.09

#### Effectifs des espèces recensées :

Espèce	Effectif estimé	Remarques
Grenouille rousse	30-40	Plusieurs têtards observés.
Grenouille agile	20-30	
Crapaud commun	8- ?	Mauvaises conditions d'observation.
Triton alpestre	0-5	Pas d'observation, mais habitat potentiellement favorable.
Triton palmé	0-5	Pas d'observation, mais habitat potentiellement favorable.
Triton crêté	6-12	
Sonneur à ventre jaune	0	Milieu pas favorable.
Crapaud calamite	2-4	Reproduction observée, mais pas de métamorphose observée.
Salamandre tachetée	-	Habitat potentiellement favorable, mais absente.
Grenouille rieuse	50-100	Abondante, surtout dans le réservoir.

#### Autres espèces rencontrées : -

#### Discussion :

En ce qui concerne le crapaud commun, comme mentionné en introduction, un suivi ultérieur de cette espèce serait donc nécessaire pour pouvoir réellement estimer la taille de sa population. L'absence de têtard de crapaud commun lors des poses de nasse confirme une reproduction ratée. Les données relatives à cet anoure apparaissant difficile à analyser, nous nous contenterons ici de signaler sa présence en période de reproduction dans la mare située en haut du bois.

La grande mare de la zone 1 apparaît pauvre en espèce de batraciens puisqu'elle est occupée uniquement par des grenouilles rieuses. Sa situation très ensoleillée profite logiquement à l'espèce d'autant plus que la mare se trouve à proximité directe de zones agricoles. Elle recueille donc les produits en provenance de ces zones ce qui, allié avec l'ensoleillement, entraîne une eutrophisation du milieu. La végétation alentour devrait cependant se développer au cours des prochaines années, rendant ainsi le site plus favorable.

Parmi les autres mares de cette zone, deux sont dépourvues de végétation et n'abritent que quelques grenouilles rieuses. Les deux autres, en aval, sont densément peuplés par des Typha et abritent un nombre relativement élevé de tritons crêtés. Deux pontes de grenouilles agiles ont également été observées mais aucune présence de têtards n'a par la suite été détectée. Un nombre relativement élevé de grenouilles rieuses a aussi été constaté. La zone 1 dans son ensemble paraît donc plutôt défavorable aux espèces de batraciens indigènes. Il faut cependant souligner l'observation, dans la prairie inondée, de têtards d'au moins une ponte de crapauds calamites, bien que le plan d'eau se soit asséché trop vite pour permettre leur développement. Cette observation est à mettre en lien avec une observation similaire effectuée au Marais des Fontaines non loin de là. Il s'agit vraisemblablement d'individus provenant d'une population résiduelle qui se trouvait au nord-est, de l'autre côté de la D35 et qui a été détruite par la construction d'un centre commercial. Étant donné l'échec de ces tentatives de reproduction, cette espèce, prioritaire pour le canton, semble donc condamnée à disparaître si aucun aménagement spécifique n'est effectué rapidement.

L'étang de la zone 2 représente le site le plus intéressant au niveau batrachologique. Une quantité importante de pontes de grenouilles agiles et rousses, ainsi que de têtards, a été observée. Le site

cependant n'abrite que très peu de tritons, un seul individu de triton crêté (et aucun pour les autres espèces) ayant été observé lors des poses de nasses. Cette absence est surprenante, en particulier pour le triton palmé présent dans le marais des Crêts qui se trouve proche. La colonisation de l'étang par les tritons semble néanmoins probable à moyen terme. Des études ultérieures seraient nécessaires pour le vérifier. Quoi qu'il en soit, cet étang offre un habitat intéressant pour trois des anoues indigènes de Suisse (crapaud commun, grenouille rousse et grenouille agile).

Parmi les habitats potentiels de batraciens, le Bois de la Maille compte également trois déversoirs en aval du Nant de la Maille. Malheureusement, ceux-ci ne sont pas aménagés pour permettre leur colonisation par les amphibiens. L'eau de ces bassins est en effet déversée sous terre et les berges sont bétonnées. Des aménagements relativement simples permettraient de les rendre plus propices aux amphibiens et notamment aux salamandres tachetées. Le Nant de la Maille semble en effet constituer un milieu adéquat pour cette espèce mais, lors de plusieurs passages effectués en condition idéale, aucun individu n'a été observé. Le déversement de l'eau sous terre, s'il ne constitue pas forcément le facteur principal de l'absence de cet urodèle, contribue clairement à rendre le site défavorable. Le plan d'action pour la salamandre tacheté devrait permettre d'identifier les sites les plus proches hébergeant l'espèce ; une (re)connexion, de ces sites avec la Maille pourrait alors être envisagée, si c'est le cas.

Il est à noter que le bois de la Maille dans son ensemble représente un habitat terrestre intéressant pour les batraciens des Marais de Mategnin (OBat) et en particulier pour ceux du Marais des Crêts. La création des cordons boisés et de fossés le long des champs pourrait favoriser les flux de batraciens entre les deux sites.

Noter enfin que la présence d'algues filamenteuses a été constatée sur les différents plans d'eau de la Maille. Ceci est vraisemblablement dû à des intrants en provenance des zones agricoles, la création de zones tampons serait donc grandement bénéfique aux milieux aquatiques du bois.

### **Connectivité :**

Le Bois de la Maille se situe proche des Marais de Mategnin, ce qui revêt une importance particulière pour les batraciens et leur connectivité.

Ce bois se situe également non loin, à l'est des Bois de Tollot et de Sève. Plus à l'ouest, de nombreux obstacles (route de Meyrin, CERN, village de Saint-Genis-Pouilly,..) empêchent une connexion au vallon de l'Allondon.

### **Mesures :**

- Réaménager à ciel ouvert les portions souterraines du Nant de la Maille jusqu'à la zone urbaine.
- Aménager la prairie humide de la zone 1 en faveur du crapaud calamite.
- Créer des zones tampons autour du Bois de la Maille et de la zone 1.
- Laisser le développement de la végétation autour de la zone 1.
- Créer un cordon boisé et des fossés entre le Marais des Crêts et le Bois de la Maille.

### **Suivis complémentaires 2014**

- 1-2 visite(s) printanière(s) pour les crapauds communs.

### **Documents de référence :**

- aucun document disponible à ce jour.